



Rougegoutte

Info



Joyeuses Fêtes
de fin d'année



Décembre 2022

Mairie de Rougegoutte 16 rue des Ecoles 90200 Rougegoutte

☎ 03 84 27 12 67

☎ 03 84 29 59 75

✉ mairie-rougegoutte@orange.fr Site : www.rougegoutte.fr

Rougegouttoises, Rougegouttois, Chers Amis,

Tous les élus de notre Commune vous adressent des vœux très sincères pour cette année 2023 !

Nous vous souhaitons une belle santé, des jours heureux, un esprit et un moral prompts à surmonter toutes les déceptions et les épreuves inhérentes à la vie. Nous vous souhaitons la réussite professionnelle, personnelle et familiale. Nous vous souhaitons le courage nécessaire pour toujours rebondir en dépit des difficultés auxquelles nous sommes tous, un jour ou l'autre, confrontés. Nous souhaitons que la flamme du « bien vivre ensemble » soit sans cesse ranimée pour toujours créer des liens et tisser des relations !

Nous adressons aussi des vœux et des remerciements très sincères aux Présidents et aux membres des Associations, à tous les bénévoles, artistes généreux qui, remarquablement, travaillent, au quotidien et quelles que soient les saisons !! Pour toutes leurs actions et leur grand investissement, nous leur adressons félicitations, compliments, reconnaissance... Honneur à vous !

Nous souhaitons la paix, et que cesse la guerre ! En union avec le peuple ukrainien qui souffre, nous tournons nos pensées et nos regards vers toutes les personnes d'ici et d'ailleurs qui sont en souffrance et en pauvreté matérielle et affective. Que règne la solidarité et l'égalité entre celui qui donne et celui qui reçoit ; celui qui donne, reçoit la satisfaction de savoir s'il peut être utile !

Que vivent pour vous et pour chacun de nous, l'amitié, le sens des autres, la tendresse, le sens de l'accueil, la solidarité, le sourire, l'amour et la paix !

Tout ce que l'on fait, par amour et avec amour, est un bien fondamental parce que tous ceux qui nous entourent ont besoin d'amour !

Bonne année, joyeuses fêtes et que la vie vous sourie !

Le Maire,
Guy MICLO



DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS

DÉNEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES HIVER 2022/2023

1. Déneigement tracteur : 62,50 € HT de l'heure : tarif inchangé, **somme à laquelle s'ajoutera une surcharge de carburant de 6 € de l'heure.**
2. Sel : la Commune règlera, au vu des bons de retrait effectué par l'entreprise HUSSON, les factures de sel de déneigement, directement au fournisseur retenu par la Commission d'Appel d'Offre du Conseil Départemental, dans le cadre de la convention établie entre les Communes du Département et le Conseil Départemental pour la fourniture du sel de déneigement.
3. Saleuse : 11,50 € HT de l'heure. Le sel ne sera pas épandu systématiquement ; la saleuse interviendra en relation avec le conducteur et le Maire, pour un salage éventuel et notamment sur les voies pentues.

Une convention est établie

- ① avec l'entreprise HUSSON dans laquelle sont fixées les priorités de passage sur les voies et parkings ;
- ② avec la Communauté de Communes pour la rue Bourgois ;
- ③ avec la propriétaire de l'impasse privée des champs des cerisiers.

RAPPEL = le déneigement des voies privées sera opéré en relation directe entre les habitants qui le demandent et l'entreprise HUSSON ; tous les paiements dus par les propriétaires privés seront réalisés par l'entreprise HUSSON.

ASSIETTE DÉVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'ANNÉE 2023

1. Assiette des coupes pour l'année 2023

- ⇒ La parcelle M est située au Fayé
- ⇒ La surface de cette parcelle 6,36 ha
- ⇒ Un volume de 308 m³ sera prélevé sur cette parcelle

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve l'état d'assiette des coupes 2023 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

2. Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes

Le Conseil Municipal décide de vendre les coupes et les produits de coupes de parcelle M EN BLOC ET SUR PIEDS ;

GRUPE SCOLAIRE = TRAVAUX DE RÉNOVATION PHASE 2

Pour les travaux, prévus en 2023, ci-dessous résumés, la Commune sollicite une subvention

- ① auprès du Conseil Départemental
 - ② auprès de la Préfecture dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).
- Coût de cette opération = 35.591,44 € HT**

1. Réfection des façades depuis la médiathèque jusqu'au préau de l'école maternelle,
2. Fourniture et pose des cinq volets roulants au groupe scolaire,

3. Branchement électrique des volets roulants au groupe scolaire,
4. Changement d'une porte dans la salle de motricité,
5. Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigide dans la cour de l'école maternelle,
6. Plantation d'arbres d'ombrage dans la cour du groupe scolaire,
7. Plantation d'arbres.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE
POUR DES TRAVAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

❶ mise en sens unique de la rue Traversière et création d'une zone 30 sur toute la longueur de cette voie ;

❷ interdiction de stationnement rue des Ecoles devant le Mairie côté impaire entre le n° 3 et le n° 5A et entre le n° 5 et le n° 7 ;

❸ pose d'un radar pédagogique sur la RD 12 à l'entrée de Rougegoutte côté Grosmagny.

Le coût de ces travaux :

↗ achat d'un miroir 600/400

↗ achat de panneaux

↗ travaux de peinture routière NF2 zébrage blanc,

↗ déplacement d'un radar pédagogique sis actuellement route de Chaux à Rougegoutte et pose de ce radar sur la RD 12 avenue de Lattre de Tassigny à l'entrée de Rougegoutte, côté Grosmagny

Total HT	2.142,39 €	Total TTC	2.570,86 €
-----------------	-------------------	------------------	-------------------

TRAVAUX DE PROLONGATION PARTIELLE DE LA RUE DES VERGERS

TRAVAUX EN 2023	HT	TTC
Prolongation du réseau ENEDIS	2.945,40 €	3.534,48 €
Prolongation eau potable Syndicat des Eaux	2.710,52 €	3.252,62 €
Aménagement accès à la parcelle en construction (M. Mme Lechevin) par l'Entreprise Trommenschlager	5.935,00 €	7.122,00 €
TOTAL	11.590,92 €	13.909,10 €
Montant de la subvention à percevoir	7.232,00 €	

RÉFECTION D'UNE PARTIE DE RÉSEAUX ET DE REGARDS D'EAUX PLUVIALES

Avenue de Lattre de Tassigny :

Coût des travaux : 3.096,00 € TTC

a) Pour la réfection de 2 regards

b) Pour le curage du fossé après la rue des Planchettes.

Rue des Epreys :

Nécessité de réparer une partie du réseau d'eaux pluviales : devis en cours

Rue des écoles :

Réfection de regards endommagés vers le n° 22 : devis en cours

SIGNALÉTIQUE POUR LES 3 SENTIERS PÉDESTRES CRÉÉS EN RELATION AVEC LE PARC NATUREL DES BALLONS DES VOSGES

Coût de ces travaux :

2.617,00 € HT
3.140,40 € TTC

- a) Ces travaux seront exécutés en 2023,
- b) Une subvention est sollicitée auprès de la Préfecture.

LOYERS DE LOCATIONS

L'indice des loyers a augmenté de 5,10 % sur un an.

- a) Le loyer du bureau loué à l'Ecole de Musique (ACV) s'élève en conséquence à 525,50 € du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023,
- b) Le loyer du bureau de l'association La Rosemontoise s'élève en conséquence à 452,00 € du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL

- a) Tarifs des concessions au cimetière intercommunal à compter du 1^{er} janvier 2023
 - Concession 30 ans = 300 € (ce qui représente 10 € par an)
 - Concession 50 ans = 500 €
- b) Nouvelle superficie de la concession vendue = longueur 2,70 ml/largeur 1,50 ml
 - au centre de cette superficie se situe l'emplacement du monument : 2,20 ml x 1 ml
 - une bordure de 0,25 ml entoure l'ensemble
- c) Columbarium : nous réfléchissons à la réalisation d'un nouveau columbarium.

SUIVI DES CONSOMMATIONS GAZ & ELECTRICITÉ

Coûts GAZ

Année 2020 =	15.585,80 € TTC
Année 2021 =	16.662,20 € TTC
Année 2022 =	30.437,12 € TTC

Coûts ELECTRICITÉ

Année 2020 =	22.884,92 € TTC
Année 2021 =	29.273,08 € TTC
Année 2022 =	20.399,67 € TTC

INFORMATIONS IMMÉDIATES

Pour être toujours informé immédiatement

- ⇒ Téléchargez l'application ILLIWAP sur votre téléphone portable
- ⇒ Consultez le site internet : www.rougegoutte.fr
- ⇒ Abonnez-vous à notre page FACEBOOK « Rougegou'Info »

INFORMATIONS DIVERSES

1. Les sapeurs-pompiers organiseront leur cross départemental le Samedi 21 janvier 2023 à Rougegoutte sur le secteur du stade et de la zone de loisirs.
2. Création d'une brigade mobile de Gendarmerie.
 - Cette brigade mobile de 6 gendarmes s'ajoutera aux effectifs locaux actuels.
 - Elle renforcera le contact avec la population.
 - Elle viendra en appui à la tranquillité.
 - Les gendarmes seront appelés à rendre des comptes aux élus.

3. **Vigilance !!**

Vous êtes invités à demeurer toujours vigilants pour éviter les cambriolages. En cas de problème avertissez la gendarmerie, en appelant le 17 et/ou le Maire au 06.81.82.22.90 en cas de doute.

4. **Nettoyage de printemps**

Pour maintenir la propreté dans le village, dans les forêts, dans les cours d'eau... nous nous associerons au projet « J'aime la Nature Propre ! » .

« J'aime la Nature Propre » a pour objectif de mobiliser un maximum de personnes, des enfants aux adultes, pour participer au nettoyage de la nature :

SAMEDI 25 MARS 2023

Il est souhaitable que toutes les associations de la Commune, la Fédération Départementale des chasseurs, de la Pêche et tous les citoyens se mobilisent pour cette journée du 25 mars 2023.

5. **Campagne de mesure du RADON dans l'habitat**

Vous avez été destinataire de dépliants. Pour toute demande de kit, contactez la Mairie ; nous vous rappelons que l'installation du kit doit s'effectuer au plus tard le 1^{er} février 2023 afin de garantir 2 mois de mesure en période de chauffe.

6. **SMICTOM**

Attention aux changements à intervenir à compter du 1^{er} janvier 2023 !

⇒ Collecte des déchets, bacs gris à couvercle Bordeaux =
1 fois tous les 15 jours le MERCREDI SEMAINE IMPAIRE

⇒ Collecte des sacs jaunes de tri sélectif (hors verre !!) =
1 fois tous les 15 jours le MARDI SEMAINE PAIRE

⇒ **Biodéchets**

A placer dans les sacs kraft distribués par le SMICTOM et à déposer dans les conteneurs à Biodéchets qui seront accessibles grâce à la combinaison de 2 systèmes :

- Une puce qui lira votre carte d'accès (la même que pour accéder en déchèterie). Cette carte d'accès est à retirer au SMICTOM à Rougemont-le-Château.
- Une pédale à actionner pour l'ouverture de la trappe.

Les lieux pour la collecte des Biodéchets à ROUGEGOUTTE :

- **1 près de la benne à verre Impasse des Etangs**
- **1 sur l'espace entre la resto scolaire côté ouest**
- **1 Place du Tilleul**
- **1 Place Daudet**



***Horaires d'ouverture du Secrétariat en raison
des fêtes de fin d'année :***

Lundi 26 décembre de 9 h à 12 h

Mercredi 28 décembre de 9 h à 12 h

Vendredi 30 décembre de 9 h à 12 h

Réouverture le lundi 02 janvier 2023

Belles Fêtes de fin d'année à tous !



Remise de médailles de la Clique
Dimanche 27 novembre 2022



2023

Guy MICLO, Maire de ROUGEGOUTTE

Madame et Messieurs les Adjointes

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

vous présentent leurs meilleurs vœux,

vous souhaitent santé, bonheur et prospérité !

Puissiez-vous connaître toutes les satisfactions escomptées
et cueillir avec joie, chaque jour des temps à venir !

Rougegoutte

